

 <p>CHS DE LA SAVOIE</p>	<p>AVIS DE PUBLICATION DANS LE CADRE D'UN REPLACEMENT</p> <p>(CDD)</p> <p>Affiché le 24/09/2021</p>	<p>POLE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT</p> <p>Département de Psychopathologie de l'Adolescent</p>
---	---	--

Grade : INFIRMIER

Temps de travail : 50 % (CDD)

Service d'affectation : DPA

Lieux d'intervention : Dispositif d'Accueil Familial Thérapeutique et Social (DAFTS) - Déplacements sur l'ensemble du département de la Savoie

Poste à pourvoir à compter du : 1^{er} novembre 2021

Le DAFTS est un dispositif départemental, porté par le Conseil Départemental 73, la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des Savoie (SEAS) et le CHS de la Savoie. Il accompagne 8 adolescents placés en famille d'accueil, bénéficiant d'un soutien éducatif par l'équipe éducative de la SEAS et d'un suivi par le CHS de la Savoie (CMP, HJ, HC). L'IDE fait partie de l'équipe pluri professionnelle (éducateurs et psychologue de la SEAS) managée par la cheffe de service du DAFTS (SEAS), en lien étroit avec le cadre de santé. L'IDE travaille en étroite collaboration avec les éducateurs de la SEAS et les assistants familiaux accueillant les jeunes.

Missions principales

- L'infirmier analyse, organise, réalise les soins infirmiers et les évalue. Il contribue au recueil de données cliniques et épidémiologiques et participe à des actions de prévention, de dépistage, de formation et d'éducation à la santé.
- Il exerce son activité en relation avec les autres professionnels du secteur de la santé, dans le respect de la vie et de la personne humaine. Il respecte la dignité et l'intimité du patient et de sa famille.
- Il collabore à l'élaboration et la mise en œuvre des projets de soins personnalisés, dans son domaine de compétence.

Les activités principales

- Réaliser les soins infirmiers et mettre en place des activités thérapeutiques sur prescription médicale et relevant du rôle propre : dispenser des soins permettant de prévenir, maintenir, restaurer et promouvoir la santé physique et mentale des personnes ou l'autonomie de leurs fonctions vitales physiques et psychiques en vue de favoriser leur maintien, leur insertion ou leur réinsertion dans leur cadre de vie familial ou social.
- Mettre en place une surveillance de l'évolution l'état de santé des patients, observer et recueillir des informations cliniques utiles aux autres professionnels, et notamment aux médecins pour poser leur diagnostic et évaluer l'effet de leurs prescriptions.
- Coordonner et organiser ses activités en collaborant au sein de l'équipe pluri-professionnelle.
- Réaliser la mise en œuvre de soins visant l'éducation du patient et de son entourage.
- Evaluer le degré de dépendance des patients.
- Mettre en œuvre des traitements en participant à la surveillance clinique et à l'application des prescriptions médicales contenues, le cas échéant, dans des protocoles établis à l'initiative du ou des médecins prescripteurs.
- Veiller au bien-être et au confort des patients par la mise en œuvre d'actions adaptées.
- Prévenir, évaluer et soulager la douleur et de la détresse psychique des personnes.
- Encadrer l'activité : l'infirmier ou l'infirmière peut, sous sa responsabilité, les assurer avec la collaboration d'aides-soignants, d'auxiliaires de puériculture ou d'aides médico-psychologiques

qu'il encadre et dans les limites de la qualification reconnue à ces derniers du fait de leur formation.

- Transmettre le savoir aux nouveaux professionnels et aux stagiaires par la formation et l'information : Lorsque les actes accomplis et les soins dispensés relèvent de son rôle propre.
- Veiller à maintenir et améliorer son niveau de connaissances professionnelles afin de produire des soins de qualité et adaptés.
- Rédiger et mettre à jour le dossier patient informatisé par l'utilisation des méthodes validées institutionnellement et en fonction de la législation.
- Gérer les stocks de matériels de soins et fournitures diverses nécessaires à l'activité.

Compétences et savoir-faire

1. Compétences techniques

- Etre capable d'identifier les besoins de la personne par la formalisation d'un diagnostic de santé, en lien avec son domaine de compétences.
- Etre capable de réaliser les soins infirmiers et l'accompagnement des patients soignés dans la réalisation de leurs soins quotidiens, conformément au décret de compétences de l'infirmier.
- Etre capable de repérer les signes cliniques propres à chaque pathologie mentale, dans le cadre de ses compétences en mobilisant ses connaissances en psychologie générale.
- Etre capable de conduire un entretien infirmier d'aide.
- Etre capable de mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique, en lien avec les membres de l'équipe pluri-professionnelle.
- Etre capable d'identifier les besoins de la personne et d'assurer un conseil et un accompagnement individuel du patient et de son entourage dans le cadre du projet personnalisé du patient.
- Etre capable d'intégrer dans les soins infirmiers la dimension de la santé publique ainsi que la prévention, le respect des droits des usagers du système de santé, l'éthique et la déontologie dans le souci de l'éducation à la santé de la personne soignée et en tenant compte de la personnalité de celle-ci dans ses composantes physiologiques, psychologiques, économiques, sociales et culturelles. Activer pour ceci ses connaissances dans ces domaines.
- Etre capable d'utiliser les outils informatiques, bureautiques et les différents logiciels nécessaires à l'activité.
- Etre capable d'administrer les médicaments dans le respect des prescriptions, et d'effectuer les calculs nécessaires à la dispensation des doses prescrites tout en mobilisant ses connaissances pharmacologiques.
- Etre capable de planifier les rendez-vous avec les professionnels concernés.
- Etre capable d'utiliser et de gérer le volet infirmier du dossier patient informatisé en y retranscrivant des informations synthétiques sur la prise en charge de la personne soignée afin de garantir des transmissions exactes et exhaustives ainsi que la continuité des soins, dans le respect des règles de confidentialité.
- Etre capable de mettre en œuvre des actions visant à garantir l'hygiène hospitalière et de respecter les protocoles en vue de prévenir les infections nosocomiales.
- Etre capable de participer à la réflexion soignante et éventuellement à des groupes de travail institutionnels et/ou de recherche en soins en étant amené à produire et traiter des données professionnelles et scientifiques.
- Etre capable de transmettre des informations et des savoirs à des personnes en formation.

2. Compétences Organisationnelles

- Etre capable de prioriser ses activités en fonction des délais à respecter et des urgences en faisant appel à ses compétences d'analyse des situations.
- Etre capable de mettre en œuvre, en étant autonome, les actions appropriées et les évaluer.
- Participer à l'évaluation des pratiques professionnelles propres à son domaine de compétence, en prenant en compte la prise en compte des risques et en étant attentif aux vigilances.
- Etre capable d'élaborer et d'adapter, en lien avec les membres de l'équipe soignante, des protocoles/ modes d'interventions/ consignes de soins infirmiers relevant de son initiative.

3. Compétences relationnelles

- Etre capable de communiquer avec les patients et les autres usagers en écoutant leur demande et en leur répondant avec discernement.
- Etre capable d'échanger les informations utiles au sein du service en les priorisant en fonction de leur importance.
- Etre capable de gérer son stress et la maîtrise de soi face à des situations complexes et/ou urgentes.

4. Compétences d'adaptation

- Etre capable de prendre en compte les évolutions des technologies de l'information et de la communication (NTIC).
- Etre capable de solliciter l'aide de ses collègues ou de l'équipe pluridisciplinaire en cas de difficulté.
- Etre capable de s'adapter à l'évolution de son métier et du service en s'inscrivant dans un processus de formations spécifiques à l'exercice en psychiatrie.
- Etre capable de discernement, en intervenant dans les limites de ses fonctions.

Spécificités du poste

- **Soins relationnels d'aide et d'accompagnement**
- **Prise en charge d'adolescents en situation de handicap**
- **Entretiens et travail de soutien avec les familles**
- **Travail en équipe pluridisciplinaire (médecins, psychologues, professionnels paramédicaux, secrétaires, assistante sociale, assistants familiaux, etc...).**
- **Travail de partenariat avec les professionnels du réseau (Education Nationale, établissements et services du secteur social et médico-social, ...)**
- **Participation aux réunions d'équipe hebdomadaires dans les locaux de la SEAS**
- **Engagement dans un processus de formation continue**
- **Esprit d'équipe et de cohésion**
- **Dynamisme, créativité, grande autonomie**

Ce poste nécessite :

- **Des compétences somatiques dans le cadre du rôle propre**
- **Le sens du travail en équipe pluridisciplinaire**
- **Le sens des responsabilités**
- **Des capacités techniques relationnelles et d'organisation**
- **De bonnes capacités d'adaptation et de réactivité**
- **Un esprit créatif**
- **Une capacité à mettre en œuvre un positionnement professionnel adapté à l'égard des enfants pris en charge**
- **Le sens de l'autonomie**
- **Une expérience auprès d'enfants porteurs de TSA est souhaitable**

Des compléments de formation pourront être mis en place.

Modalités

Peuvent faire acte de candidature les infirmiers titulaires et contractuels exerçant au CHS de la Savoie.

Dossier de candidature et délai

Une lettre de motivation et un curriculum vitae, sous couvert de l'encadrement, constituent le dossier de candidature.

Les candidatures doivent être adressées à la Directrice chargée des ressources humaines avant le 24 octobre 2021

Renseignements

Après du Dr Laurent LABRUNE, chef de service, au 04 79 60 30 64, ou de Mme Audrey HARY, Cadre de Santé, au 07 87 21 56 57.

LA DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES

Laura JOYEUX

